



Rapport d'activités

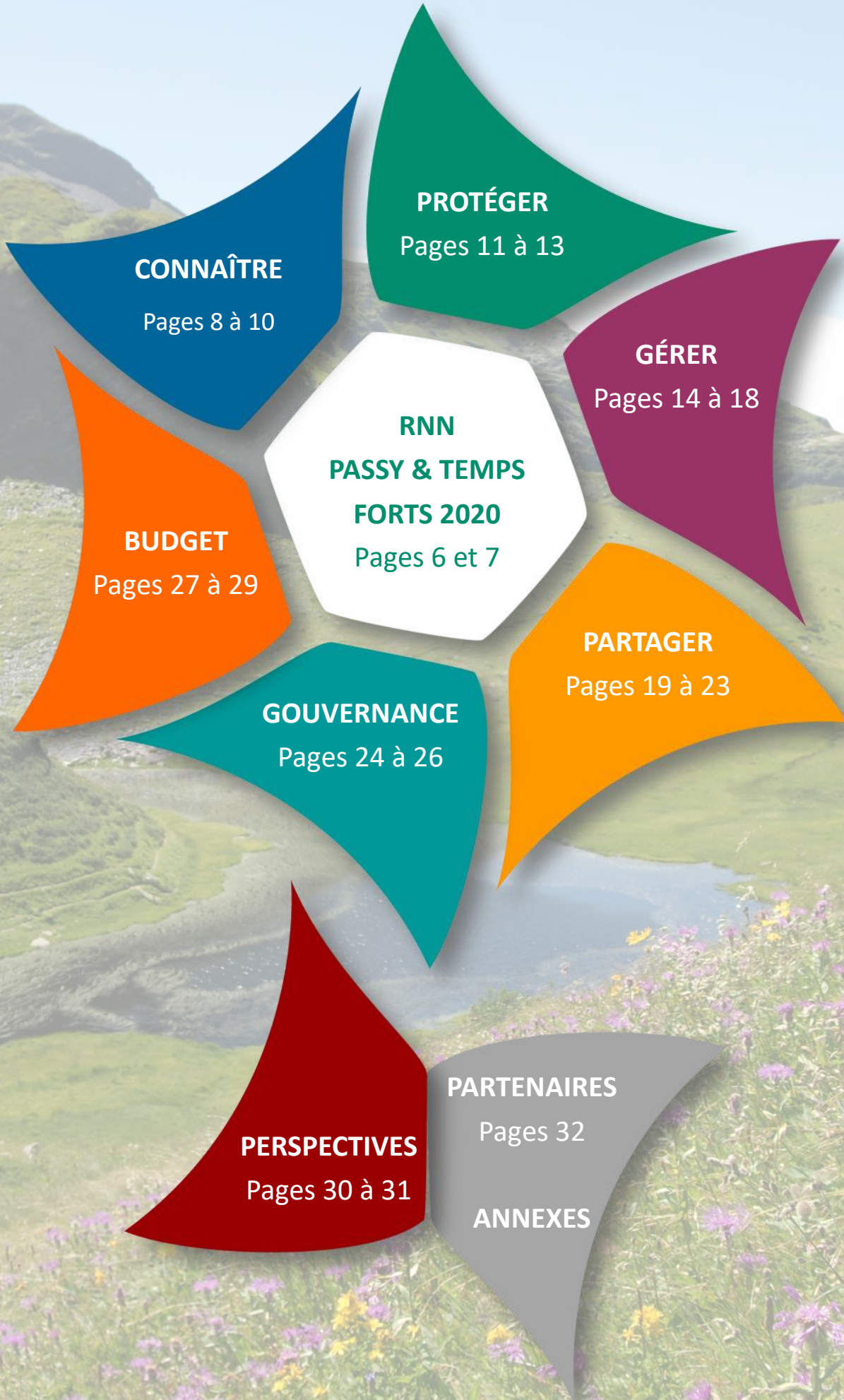
2020



Réserve Naturelle
PASSY



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

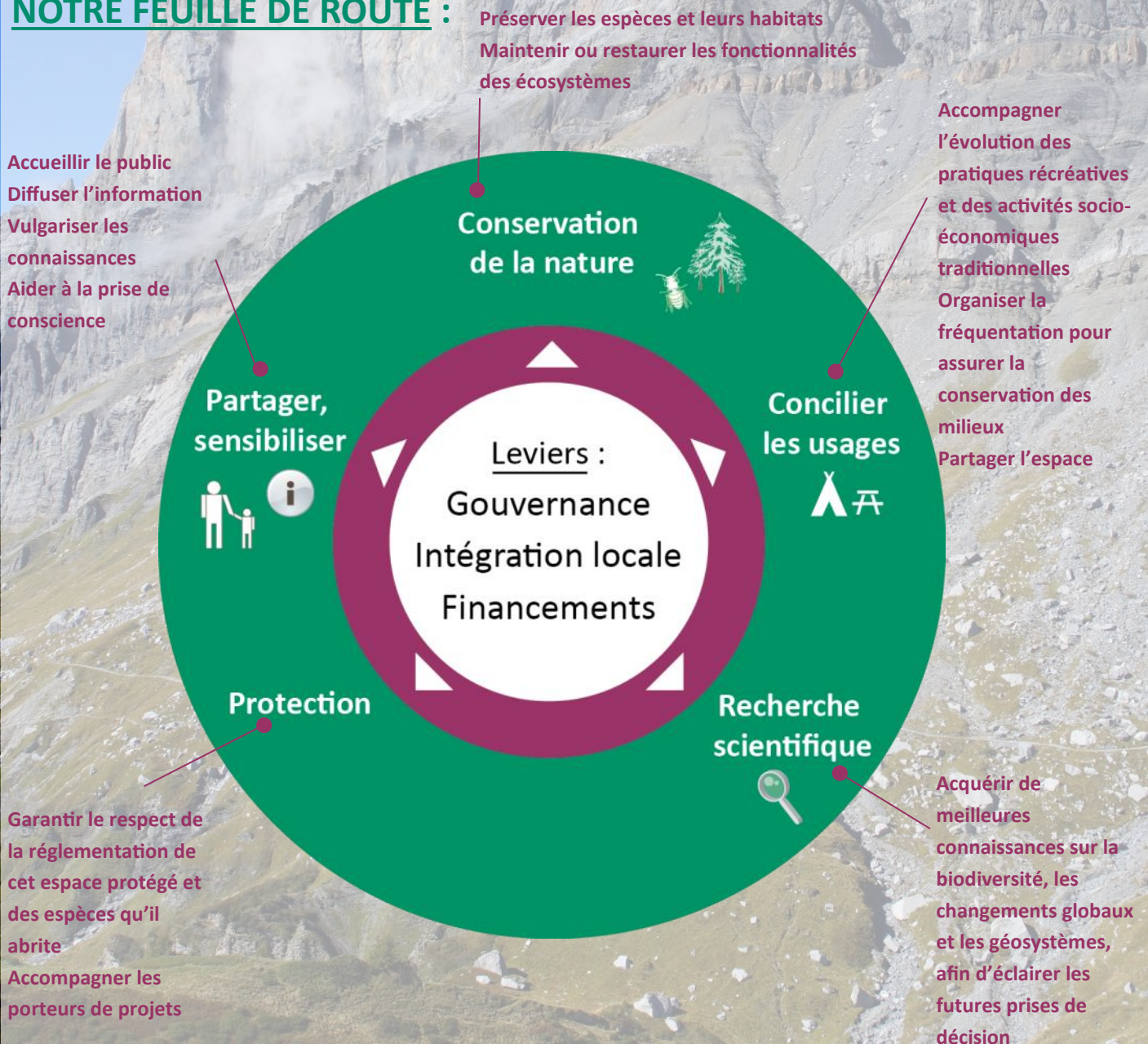


RÉSERVE NATURELLE DE PASSY



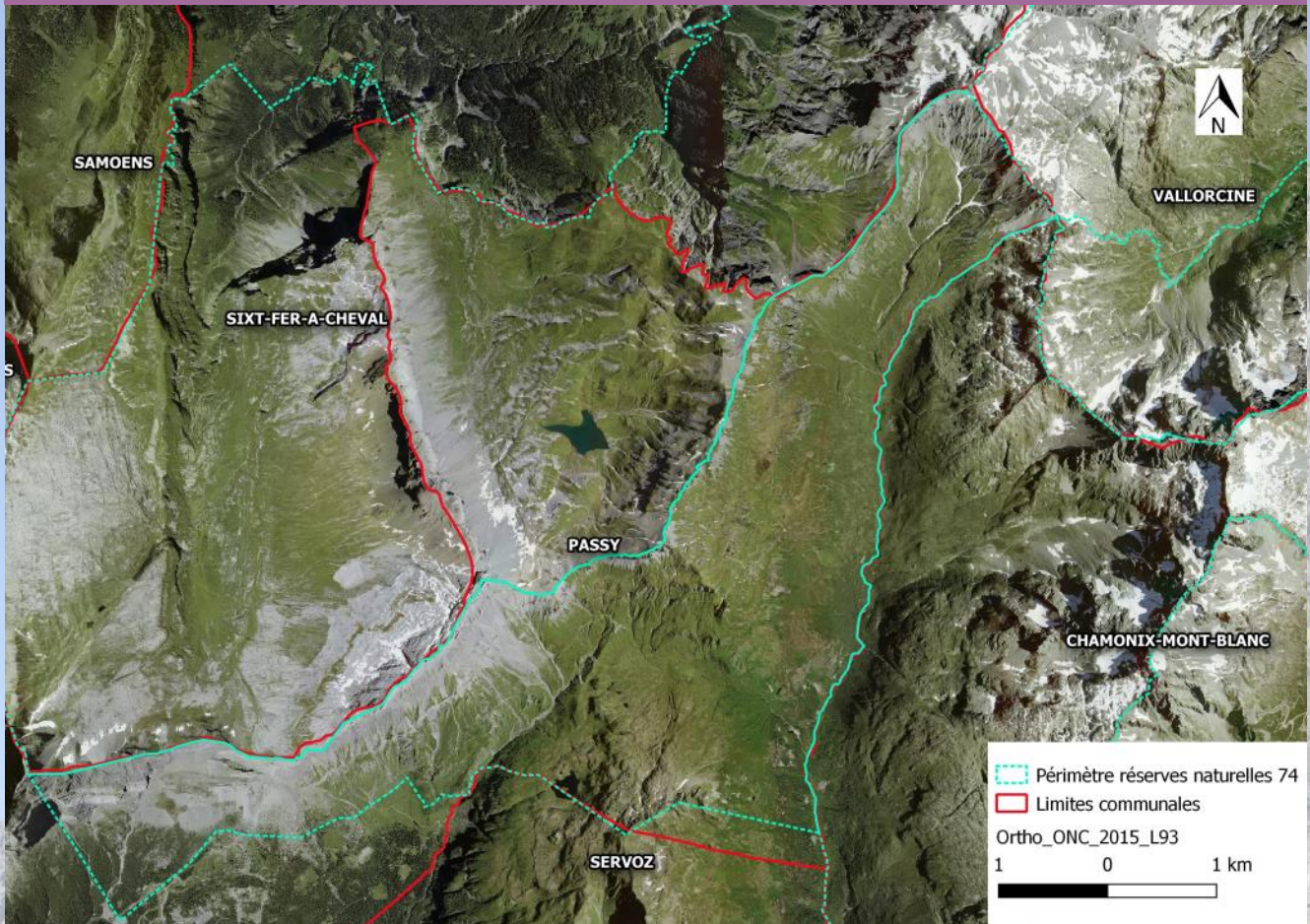
Des paysages grandioses ! Ses 1 720 ha s'étalent au cœur d'un vaste ensemble d'espaces naturels protégés (15 500 ha). Véritable trait d'union entre massif cristallin et monde calcaire, cette terre de contrastes héberge ainsi une grande diversité de milieux et d'espèces : de la forêt aux pelouses alpines mais aussi lacs et falaises.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE :



Situation géographique de la réserve naturelle de Passy

Crédit : CEN74—2019



Laouchet de Pormenaz, Réserve naturelle de Passy

Crédit : CEN74

TEMPS FORTS

2020

COVID-19

L'année 2020 a été fortement marquée par l'épidémie de COVID-19. L'équipe de la réserve naturelle, et plus largement du CEN-74, ont su s'adapter pour continuer leurs missions. Des outils de télétravail ont été développés et la maison de la réserve de Plaine Joux, fermée dans un premier temps, a mis en place un protocole assurant le respect des gestes barrières.

Pendant la période de confinement, le garde a pu faire des observations intéressantes sur le terrain. Chamois et petits passereaux de montagne se sont réappropriés des zones proches des sentiers et du refuge de Moède où il est rare de les apercevoir en temps normal. C'est le signe que la fréquentation humaine influe sur la distribution des espèces sur la réserve.

40 ans!

2020 c'est l'année des 40 ans de la création de la réserve naturelle de Passy!

Pour l'occasion durant les vacances d'été et le mois de Septembre de nombreuses sorties accompagnées, conférences et animations ont été proposées avec l'aide de nos partenaires. Initiation photos de nature, jeu de piste, jeu de plateau géant « les exploits des animaux de la montagne »... Il y en avait pour tous les goûts. Malheureusement, certaines de ces animations et conférences ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire, et d'autres ont été adaptées.

13 animations ont pu être réalisées sur les 16 prévues. Elles ont intéressé 158 personnes, une belle réussite dans ce contexte complexe. La suite dans 10 ans et sans Covid !



Tout un programme pour les 40 ans de la réserve naturelle
Crédit : CEN74

Rando Nature

Lancement de la plateforme Rando Nature en juillet 2020 à l'adresse: rando.nature-haute-savoie.fr. 8 itinéraires ont été mis en ligne pour découvrir la réserve naturelle de Passy de façon interactive.

Quelques jeunes Passerands ont pu tester l'application mobile (disponible en 2020) lors de l'évènement « Jeunes au sommet ».

Test de l'application Rando Nature

Crédit : CEN74



Prédation

La saison d'alpage 2020 a été marquée par le retour du loup sur la réserve naturelle de Passy. Plusieurs attaques ont eu lieu sur les troupeaux d'ovins, principalement non gardés, en estive.

Le gestionnaire de la réserve naturelle a été particulièrement présent au côté d'autres partenaires (Etat, commune...) pour accompagner les éleveurs dans ce contexte nouveau de prédation.

Une étude a été menée avec l'IPRA pour mieux connaître l'espèce, son comportement et son utilisation du territoire.

L'équipe de la réserve naturelle de Passy s'est formée pour adapter ses mesures de gestion au retour du loup.



Observation d'un loup sur la RNP - piège photo

Crédit : CEN74

Pic Fréquentation

Autre effet de l'épidémie de COVID, l'engouement des Français pour la montagne à la sortie du confinement. La soif de grands espaces et de paysages grandioses après ces mois d'enfermement s'est traduite par une fréquentation des sentiers en hausse de plus de 26% par rapport à l'année 2019 et ce malgré les période de confinement! De nombreux visiteurs, parfois non avertis, sont ainsi venus découvrir la montagne en été. L'équipe de la réserve s'est fortement mobilisée pour sensibiliser et encadrer ce public néophyte.



Information de randonneurs

Crédit : CEN74

CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de liens et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études scientifiques sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance car mieux connaître permet de mieux protéger.





Un contexte peu favorable aux suivis

La réserve naturelle de Passy est caractérisée par son altitude et ses milieux de montagne. Les conditions météorologiques et le cycle de vie des espèces montagnardes obligent à réaliser les suivis sur la période estivale.

L'enneigement tardif a rendu inaccessibles les zones de comptage dans un premier temps. L'été 2020 a de plus été chargé pour le garde, la forte fréquentation post-confinement et la gestion du retour du loup ont en effet demandé un investissement important empêchant la réalisation de certains suivis.

N'ont pas pu être réalisés en 2020: le suivi bouquetins (indice d'abondance pédestre - IPS), le comptage Tétrasyre (risque avalanche trop important) et le suivi Bartavelles par l'OGM.

Des nouvelles du projet Plastilac

Ce programme porté par l'association AQUALTI a pour objectif de rechercher la présence de microplastiques dans les lacs de montagne. En 2019, des prélèvements ont été faits dans les lacs d'Anterne et de Pormenaz.

Les résultats montrent très peu de fibres de microplastiques dans les eaux du lac d'Anterne (2 fibres pour 118m³ d'eau). En comparaison, dans le lac de Pormenaz, la pollution aux microplastiques est beaucoup plus importante: environ 1 fibre par m³! Les deux lacs sont pourtant à moins de 4km de distance à vol d'oiseau.

De nouveaux prélèvements ont été réalisés en 2020 dans d'autres lacs d'altitude, dont le Lac Blanc dans la réserve naturelle des Aiguilles Rouges.



Terrain du projet Plastilac
Crédit : CEN74

Suivi Temporel des Oiseaux de Montagne (STOM)

L'objectif de ce suivi est de mesurer la variation dans l'espace et dans le temps des oiseaux nicheurs d'altitude.

Ce programme est réalisé sur la réserve naturelle de Passy depuis 2014.

Malgré l'enneigement tardif sur une partie de la zone inventoriée, le nombre d'oiseaux entendu reste stable.



Protocole STOM
Crédit : CEN74, J. Heuret

Bilan stationnel de la Cardamine des ruisseaux

Les botanistes du Conservatoire Botanique National Alpin sont venu cartographier les stations de Cardamines des ruisseaux (*Cardamine pratensis subsp. Rivularis*). Cette petite brassicacée blanche affectionne les sources et les marais d'altitude. La réserve naturelle de Passy a une grande responsabilité dans la sauvegarde de l'espèce. En effet, en France, on ne la retrouve qu'à un endroit dans le Chablais et dans la réserve naturelle!

Des mesures de protection seront à mettre en place dans les années à venir pour empêcher le piétinement de la station par les randonneurs ou les troupeaux en alpage.



Suivi gypaète barbu

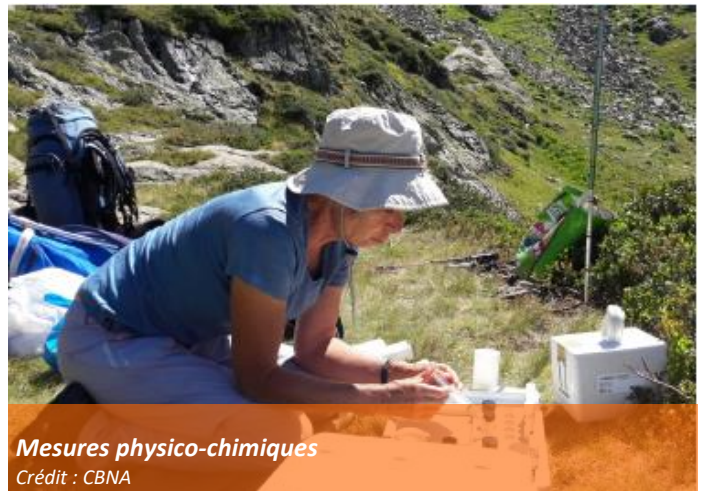
Comme chaque année, le Gypaète barbu, espèce emblématique, a fait l'objet d'une attention particulière. En plus de la participation du garde à la journée internationale de prospection du 3 octobre, les observations ponctuelles ont été notées et transmises au service du CEN74 en charge du suivi de l'espèce.

Les nids connus sur la réserve naturelle ont été suivis mais aucune ponte n'a été détectée. Les individus étaient cependant présents régulièrement tout l'hiver et ont été vus, à l'automne, transportant des matériaux dans un des nids.

Alpes Palustres

Autre programme réalisé par le CBNA et financé par l'Agence de l'Eau, « Alpes Palustres » vise à améliorer les connaissances sur la végétation palustre et aquatique des zones humides de montagne en lien avec les caractéristiques physicochimiques des eaux.

En 2020, des prélèvements et des mesures ont été réalisés dans le secteur du lac de Pormenaz.



Le Lac de Pormenaz, un lac sentinelle

Depuis 1992, le programme "lacs sentinelles" vise à suivre l'évolution physico-chimique et trophique de lacs d'altitude à l'échelle des Alpes. Les cinq lacs suivis en Haute-Savoie, dont celui de Pormenaz, sont situés en réserves naturelles. Le suivi a été réalisé, les paramètres obligatoires ont été mesurés (transparence de l'eau, profils de sonde et mesure haute fréquence de la température en surface et au fond du lac).

En 2020, les données des capteurs ont été particulièrement étudiés, un article est notamment en cours de rédaction sur la dynamique de l'oxygène sous glace (C. Minaudo EPFL et M-E. Perga UNIL)

Les résultats détaillés du programme sont disponibles dans un rapport annuel consultable en ligne: www.lacs-sentinelles.org/fr/rapports-annuels-observatoire

PROTÉGER

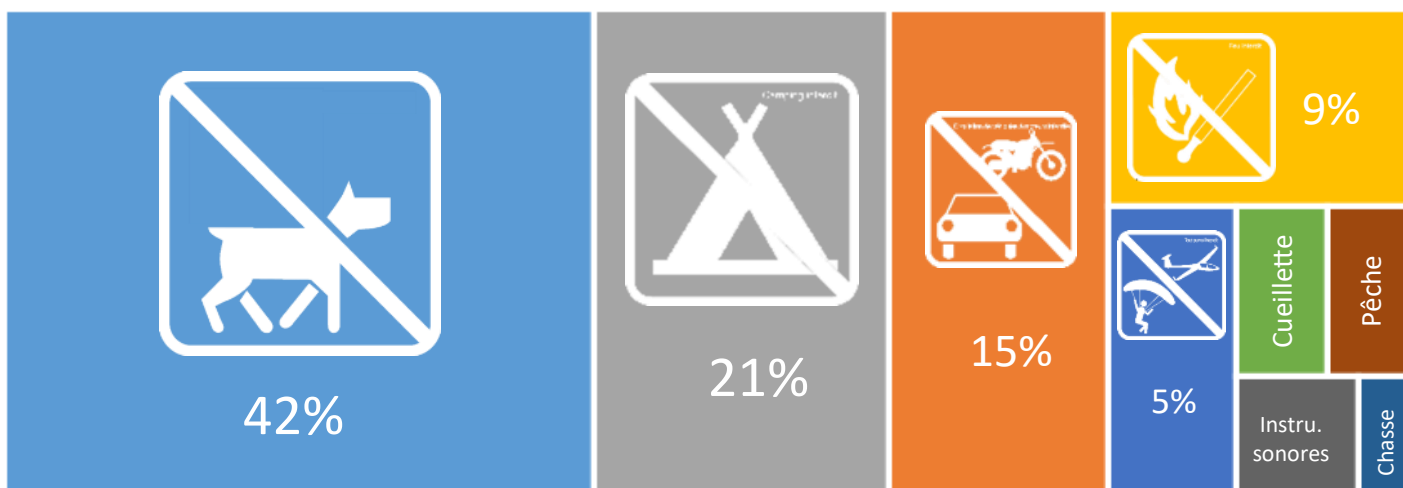
Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « **police de l'environnement** ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (OFB, ONF, Gendarmerie, ...).

91 infractions ont été relevées en 2020, dont 23 ont fait l'objet d'une procédure (timbre amende ou procès-verbal). La présence de chiens (interdite dans la réserve naturelle) reste l'infraction la plus observée. Le contexte « post-confinement » et la fréquentation record de la montagne en été peuvent expliquer l'augmentation des infractions liées au camping et la circulation des véhicules à moteur (camping: 1 en 2019 et 19 en 2020 - VTM: 1 en 2019 et 14 en 2020).



Répartition en proportion des infractions constatées au sein de la réserve naturelle de Passy en 2020

Focus - Collaboration avec la Police Municipale

Dans le cadre de sa formation, Claire Montessuit, en poste à la Police Municipale de Passy, est venue découvrir la police de l'environnement auprès de l'équipe de la réserve naturelle.

Pendant cette semaine d'observation, le garde l'a initiée à ses missions et à la réglementation propre à la réserve naturelle.

Cette expérience a permis au deux service de renforcer leurs échanges et à la Police Municipale de mieux intégrer la problématique de la police de l'environnement à ses pratiques.

Le rapport de stage de Mme Montessuit a été transmis à M. le Maire pour faire part de cette collaboration à la commune.

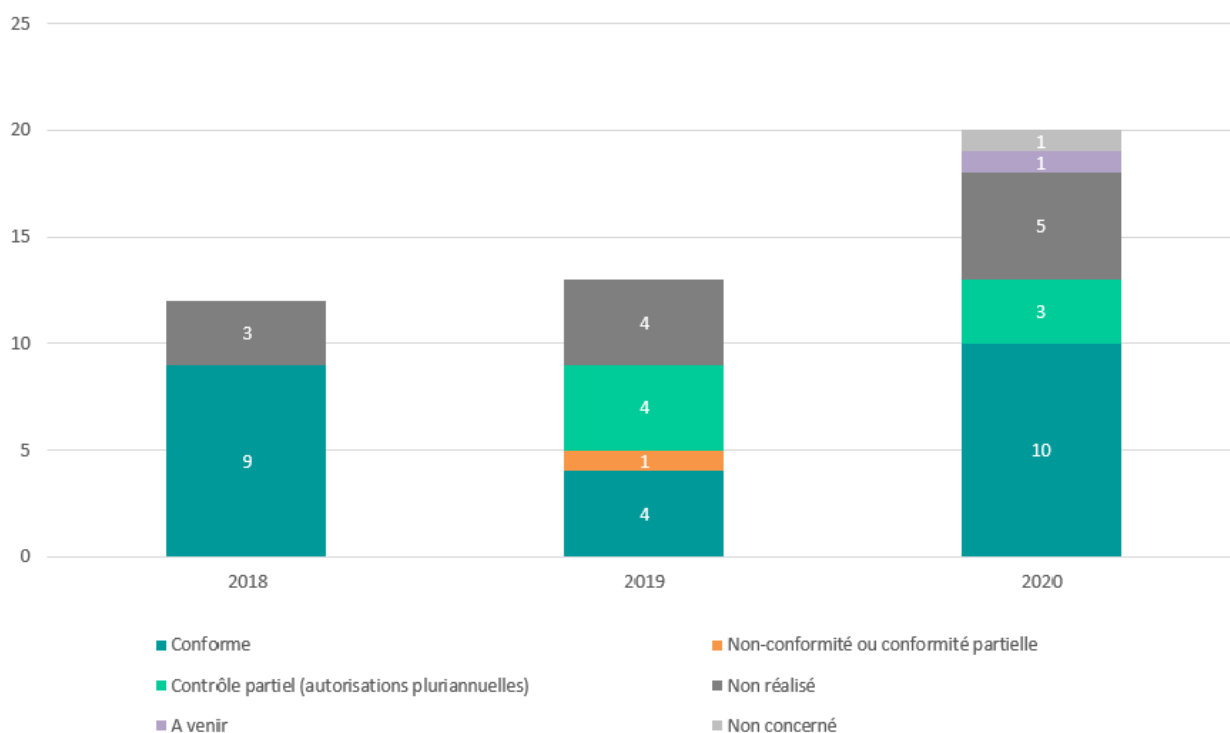
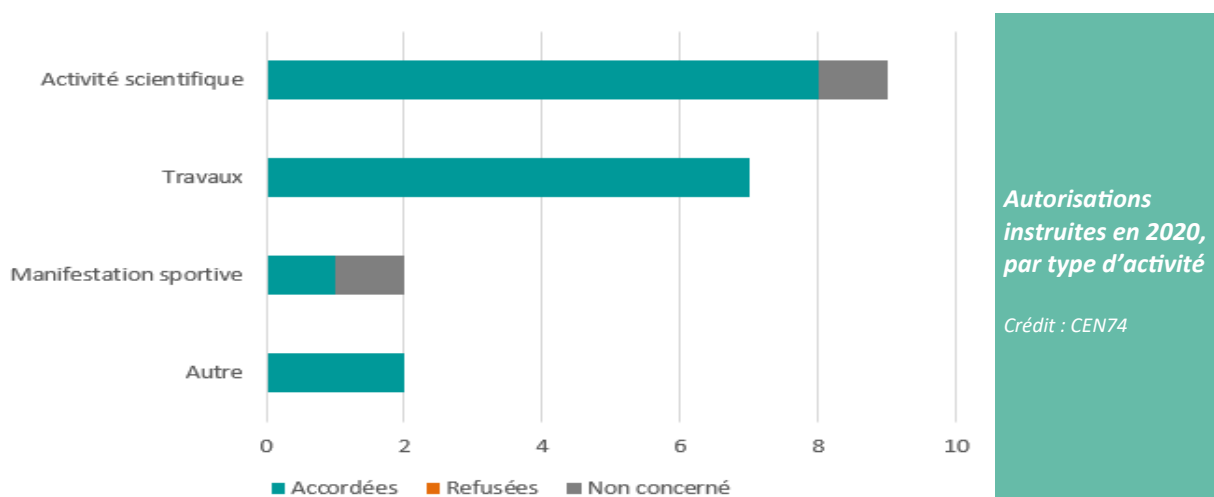


Demandes d'activités en réserve naturelle

Les activités sont réglementées en réserve naturelle et nécessitent le dépôt préalable d'une demande d'autorisation auprès de la DDT. Cette demande est instruite par les services de l'Etat après avis de la commune, du comité consultatif restreint et du gestionnaire. Une autorisation préfectorale est ensuite délivrée lorsque l'activité est autorisée.

20 demandes d'activités concernant la réserve naturelle de Passy ont été déposées auprès des services de l'Etat en 2020:

- Toutes les demandes ont été accordées et les majorité des activités contrôlées étaient conformes aux arrêtés préfectoraux correspondant.
- Une évaluation de la conformité d'une activité est en cours.
- Une demande n'a pas fait l'objet d'une procédure car réalisée par les lieutenants de louveterie, service de police possédant déjà une autorisation de circulation.
- Cinq activités n'ont pas pu être réalisées.



Contrôle de conformité des autorisations sur la période 2018 - 2020

Crédit : CEN74

GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





Suivi de l'installation du loup



Observation d'un loup sur la RNP - piège photo

Crédit : RNN Passy—CEN74

Durant l'été et l'automne 2020, un loup s'est installé dans et à proximité de la réserve naturelle nationale de Passy. Le premier indice de présence du loup est constaté le 16 juin 2020 aux Ayères avec une première prédation sur une brebis.

Un déploiement par le gestionnaire de la réserve naturelle de 6 pièges photographiques permettra de capturer 22 passages d'un seul individu. Des indices comme des empreintes et des crottes seront trouvés et récoltés (2 fèces).



Relevé de traces et indices de passage du loup sur le terrain

Crédit : CEN74, J. Heuret

Pour une meilleure expertise, le gestionnaire de la réserve naturelle de Passy s'est fait accompagner par l'IPRA (Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de Protection). Cet accompagnement s'est axé sur la mise en place de pièges photographiques supplémentaires à ceux de la réserve naturelle et sur la formation du garde sur l'espèce et son suivi.



Suivi avec la caméra thermique de l'IPRA

Crédit : CEN74, J. Heuret

Un suivi ponctuel nocturne a été effectué à l'aide d'une caméra thermique. La première opération a été réalisée le 06 juillet 2020: un loup est observé déambulant dans l'alpage. Grâce à cet outil, deux attaques de troupeaux ont pu être filmées en pleine nuit. Il est à noter que la caméra a une longue portée et que les observations de ces attaques ont été faites à une distance empêchant toute action immédiate d'effarouchement.

Toutes les données ainsi récoltées sur l'espèce et son comportement permettent aux experts de proposer une analyse de la vulnérabilité des troupeaux et un diagnostic des mesures de protection mises en place, lorsqu'elles existent.

Protection des troupeaux

Le loup arrive dans un contexte agricole établi depuis de nombreuses années.

Dans la réserve naturelle nationale de Passy, deux groupements pastoraux utilisent l'espace pour faire paître des ovins et des bovins pendant la saison d'alpage: le groupement pastoral de Villy-Moède et le groupement pastoral de Pormenaz.

En périphérie, deux éleveurs bovins et d'ovins utilisent des pâturages à proximité immédiate, voire pour certains en partie dans la réserve naturelle.

En 2020, seul un éleveur du groupement de Pormenaz, Monsieur Ortollan, a mis en place un berger pour la conduite et la surveillance de son troupeau. Les autres troupeaux: ovins et bovins, sont laissés sans surveillance permanente.



L'installation d'un loup dans le secteur n'a pas été sans conséquences, plusieurs attaques ont eu lieu sur les troupeaux en alpage.

L'été 2020, 2084 moutons sont inalpés, 295 sont non retrouvés et 59 ont été victimes de prédation.

Contexte réglementaire

Au niveau national: les tirs de défense sont conditionnés à la mise en place d'au moins deux moyens de protection.

Dans les espaces protégés (réserves naturelles et cœurs de parcs nationaux): les tirs de défense ou de prélèvement sont interdits par réglementation européenne et nationale.

Dans les réserves naturelles de Haute-Savoie: Les mesures d'effarouchement ont été rendues possibles

en 2020 par demande d'autorisation préfectorale, conditionnées à la mise en place de mesures de protection

Dans la réserve naturelle de Passy, aucun éleveur n'ayant de moyen de protection en place en 2020, aucun moyen de défense n'a pu être mis en place.

Sur les alpages à proximité, M. Ortollan (Pormenaz) a bénéficié d'une autorisation de tir de défense. Une opération a été mise en place par les Lieutenants de Louveterie en septembre. Aucun loup n'a été observé. Ce troupeau était protégé par un berger, deux chiens de protection et des parcs.

Sur les parcelles en bordure immédiate ou en partie dans la réserve naturelle, aux Ayères et à Barmus, le GAEC de l'Ecatan a obtenu une autorisation de tir de défense pour des bovins protégés par des parcs.



Le gestionnaire s'est fortement impliqué au près des éleveurs lors de cet été 2020. Pour les soutenir dans ce nouveau contexte de prédation, un appui a été mis en place sur le terrain (recherche de bêtes, analyses des dommages constatés...) et pour les démarches administratives (demandes d'autorisation...).

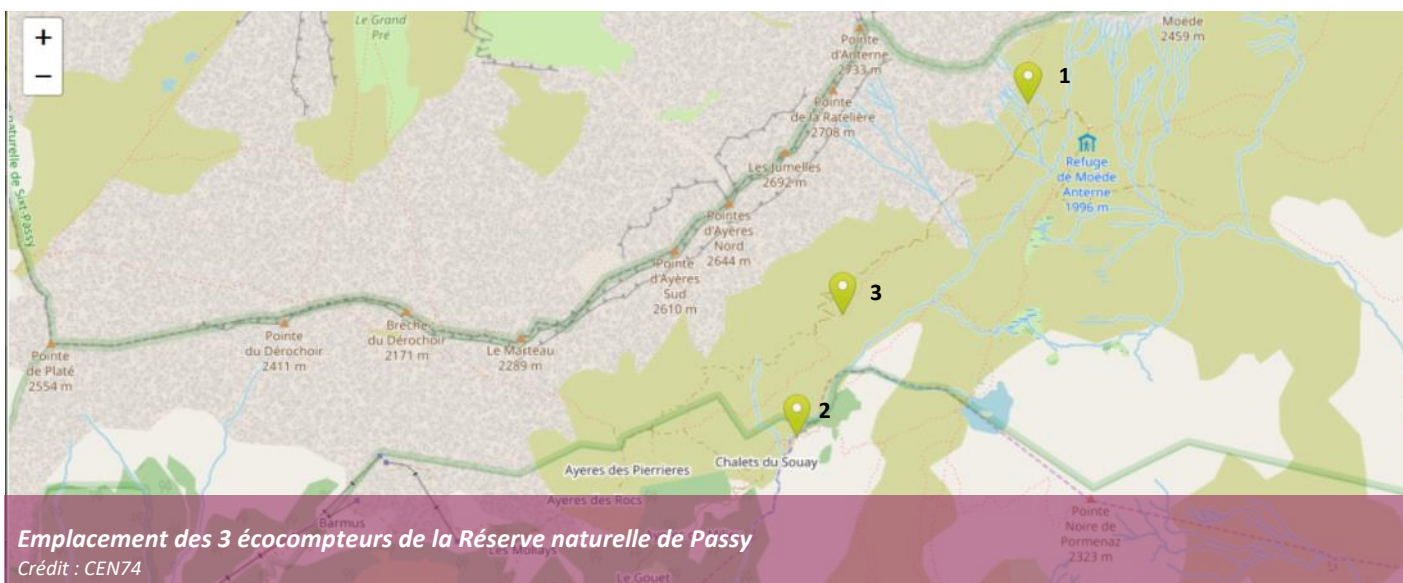
Bien que complexe, cet été de collaboration a renforcé les liens entre l'équipe de la réserve naturelle de Passy et les éleveurs du territoire.

L'accompagnement et la concertation entre le gestionnaire, le monde agricole, l'Etat et la commune, va se poursuivre pour une meilleure protection des troupeaux en 2021: gardiennage, parcs, chiens de protection, médiation du public: sensibilisation aux bons comportements...

Fréquentation

La fréquentation humaine dans la réserve naturelle de Passy est évaluée grâce aux données enregistrées par trois écompteurs. Ces données n'ont pas l'ambition d'être exhaustives, pour de simples raisons techniques: elles visent uniquement à donner un ordre de grandeur annuel, comparable dans le temps. **La fréquentation hivernale n'est ni estimée, ni évaluée avec ces dispositifs.**

Ainsi, les données issues des 3 écompteurs sont enregistrées automatiquement à chaque passage puis relevées par les gardes de la réserve naturelle à l'aide d'une clef magnétique et de l'application Eco-Link sur smartphone. Ces dispositifs présentent l'intérêt, par rapport aux simples comptages manuels, de fonctionner en permanence, et donc de fournir une évaluation quasi-exhaustive des passages sur une période donnée. Ils présentent cependant plusieurs limites: ils ne précisent pas le sens du passage et ne comptabilisent pas tous les passages (notamment celui d'une personne qui enjamberait le dispositif), les passages de faunes peuvent fausser les résultats et ils ne génèrent pas de données lorsque la neige recouvre leurs capteurs.



- **L'écompteur Moëde-Anterne (1)** est situé sur le GR de Pays "Tour du Pays du Mont-Blanc", itinéraire emprunté par le Tour des Fiz (itinérance de plusieurs jours mais aussi accessible à la journée). Ce sentier mène au Col d'Anterne et possède un fort dénivelé.
- **L'écompteur des Argentières (2)** est situé sur un accès au lac de Pormenaz, sur des itinéraires de randonnées accessibles à la journée. C'est une des principales portes d'entrée de la réserve.
- **L'écompteur situé sur le raccourci de la piste (3)** marque la fréquentation par les piétons de la partie basse de la réserve entre les Chalets d'Ayères et le refuge de Moëde-Anterne.

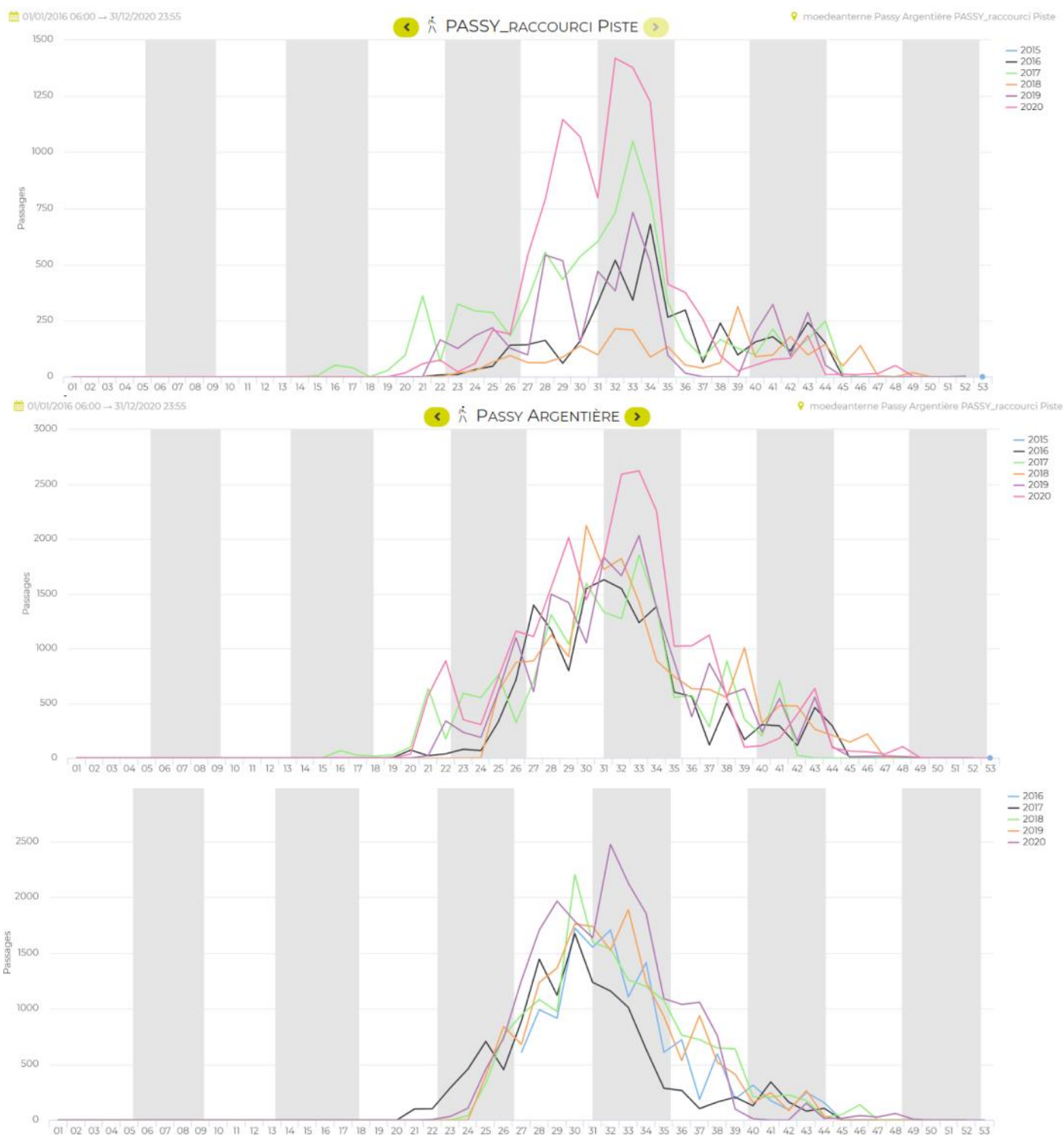
Bilan de la fréquentation en 2020

Les chiffres relevés font état de **24 983** passages aux Argentières, **20 494** passages à Moëde-Anterne et **10 647** passages au raccourci piste.

Habituellement, la saison commence dès les beaux jours au mois de mai, progresse régulièrement en juin puis s'amplifie pour atteindre rapidement le plateau maximal de fréquentation de juillet et août pour ensuite redescendre en septembre, octobre, novembre et ce, jusqu'aux premières neiges.

En 2020, le premier confinement dû au Covid-19 a pris fin le 11 mai et la limitation des déplacements à un rayon de 100km a été levée le 2 juin. L'arrivée des visiteurs a donc été retardée mais **des records de fréquentation ont été atteints cette année.**

Mise en perspective avec les années précédentes



Comparaison inter-annuelle des passages sur les 3 éco-compteurs, de 2016 à 2020

Crédit : CEN74

La fréquentation en Réserve Naturelle Nationale de Passy a largement augmentée en 2020 sur tous les itinéraires équipés d'un écocompteur et ce malgré l'absence de manifestations sportives qui causent les pics les années précédentes. Cette augmentation marquée peut s'expliquer par le contexte sanitaire particulier de cette année. La longue période de confinement et de restrictions dû au Covid-19 a donné aux Français des envies de liberté et de grands espaces. Pour éviter le littoral bondé et limiter dans leurs déplacements internationaux, de nombreux visiteurs ont privilégié la montagne pour leurs vacances d'été.

Ce public nombreux et parfois peu, voire pas, habitué à parcourir les grands espaces montagnards, a demandé une grande capacité d'adaptation et d'implication pour l'ensemble de l'équipe de la réserve naturelle, tant pour leur faire découvrir ces milieux d'exception que pour les sensibiliser aux bons comportements.

PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires.



Des programmes d'animations pour sensibiliser au milieu montagnard

C'est en partenariat que le CEN74 et la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) font vivre et partager la réserve naturelle de Passy, tout au long de l'année avec une attention particulière portée à chaque période de vacances scolaires.

Un programme d'animations grand public est ainsi élaboré conjointement avec des activités dédiées au plus grand nombre. La sensibilisation à l'environnement montagnard est abordée sous toutes ses formes : de manière ludique, créative ou artistique avec des ateliers de travaux manuels à partir de matériaux recyclés, ou encore, de manière pratique, avec des sessions de terrain et observation à longue-vue !

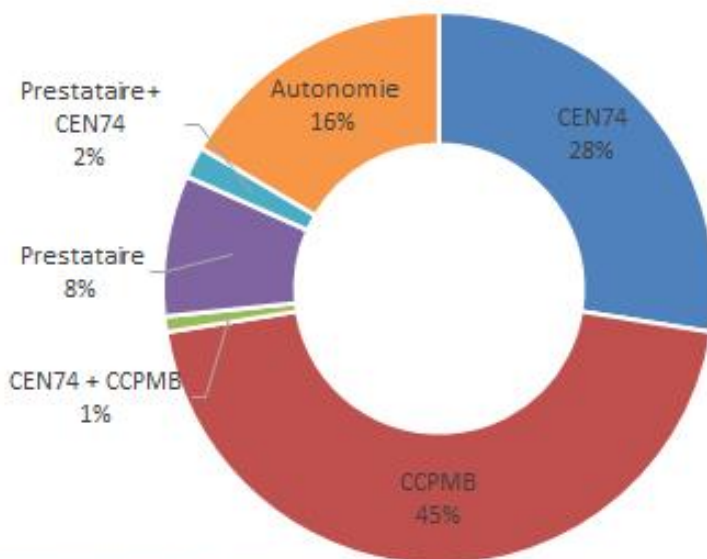
Ces animations se déroulent principalement en extérieur mais aussi au sein de la Maison de la Réserve. D'autres sont également accueillies par les refuges de Moède-Anterne, du Châtelet d'Ayères ou de Platé.

En 2020, ce sont ainsi **106 animations** qui ont été réalisées (sur 155 programmées) pour un **public de 1944 personnes** dont **plus de 35 % étaient des enfants**.

Sur ces 106 animations, 50 ont été portées par l'animatrice nature de la CCPMB, qui aura consacré un mi-temps annualisé, l'équipe CEN aura assuré le reste de ces animations.

La Maison de la réserve naturelle accueille également des visites libres, avec une exposition permanente dédiée au patrimoine naturel local.

En 2020, **1303 visiteurs libres** ont ainsi été accueillis, soit un total de **3247 personnes touchées**.



Répartition des animations en 2020

Crédit : CEN74



Port du masque de rigueur dans la Maison de la réserve naturelle

Crédit : CEN74

Focus

Adaptation face à la crise du Covid-19

Port du masque, jauge, parcours à sens unique dans la Maison de la réserve naturelle, jeu de piste en autonomie, posts sur les réseaux sociaux... L'équipe de la réserve naturelle de Passy a fait preuve d'une grande adaptabilité pendant cette année 2020 bien particulière!

A noté également, la Maison de la réserve naturelle a été fermée une partie de la saison estivale pour cause de travaux sur l'ensemble du bâtiment.

La Maison de la Réserve, un lieu d'accueil privilégié

C'est également en partenariat avec la Commune de Passy que le CEN74 accueille et sensibilise le grand public à l'environnement montagnard, au sein de la Maison de la Réserve naturelle. Située à l'entrée de la réserve de Passy, dans la station de ski familiale de Plaine Joux, cette maison est mise à disposition par la Commune et gérée par le CEN. Les horaires d'ouverture s'adaptent à l'activité locale : un accueil des visiteurs est assuré pendant chaque période de vacances scolaires ainsi que toutes les fins de semaine pendant l'hiver (janvier et février). De plus, l'accueil des groupes scolaires et périscolaires est assuré toute l'année sur réservation.

En 2020, **36 journées d'ouverture** ont permis d'accueillir et de sensibiliser en visites libres **1303 personnes dont 39 % d'enfants**, rendant compte du public familial.

Une exposition permanente permet aux visiteurs de découvrir la réserve naturelle, ses milieux exceptionnels, sa faune et sa flore.

Une exposition temporaire a également été présentée sur le thème de « L'eau en montagne ».



Exposition permanente de la Maison de la Réserve



Les différents supports adaptés à la sensibilisation



Focus - Les 40 ans de la réserve naturelle

Créée en 1980, la réserve naturelle de Passy a fêté ses 40 ans en 2020! Un programme d'animations riche et varié a été pensé par l'équipe gestionnaire. Conférences, sorties accompagnées, grands jeux, clip vidéo ont été préparés pour satisfaire le plus grand nombre.

Les restrictions sanitaires ont malheureusement imposé l'annulation de certains de ces rendez-vous, mais l'équipe de la réserve naturelle de Passy a su s'adapter (voir focus précédent) pour rencontrer et échanger avec le public venu nombreux après les confinements.

Rendez-vous dans 10 ans pour fêter les 50 ans de la réserve naturelle!



Communication dans la presse écrite régionale

Onze articles de presse recensés pour l'année 2020 :

- Neuf articles dans Le Dauphiné Libéré,
- Deux dans Le Messager,



Autres supports de communication

- Deux interviews sur France Bleu Pays de Savoie pour présenter les métiers de conservatrice et de garde.
- Communication sur le **site du CEN74** : www.cen-haute-savoie.org,
- Relai fort des animations de la part de **l'Office de tourisme de Passy**, sur leurs plaquettes d'animations ou sur leur site Internet: www.passy-mont-blanc.com
- **Relai dans les brochures et les affiches** en complément de la saisie sur Apidae.

Réseaux sociaux

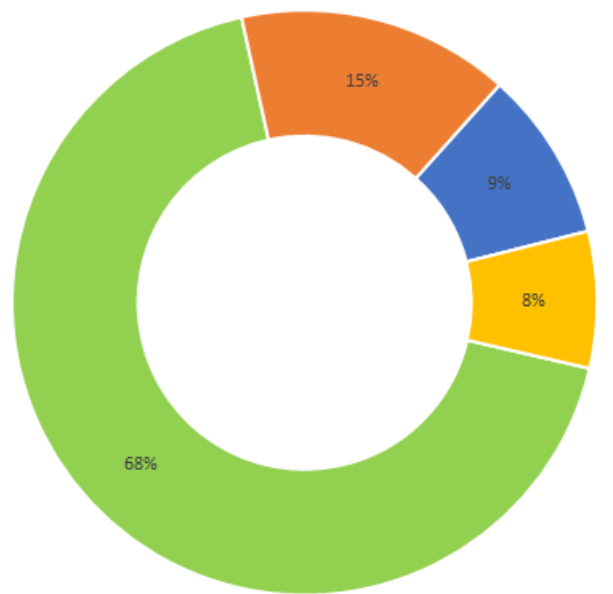


INSTAGRAM / 1 115 abonnés

53 posts - 5 664 likes (107 likes/post en moyenne)

Objectif: toucher le public utilisateur de ce réseau, un public jeune, avec une approche plus contemplative. Ainsi, les sujets abordés tels que la réglementation, les suivis scientifiques, le patrimoine naturel de la Réserve sont toujours abordés mais à partir d'une entrée plus sensible car photographique.

31 posts sur 53 ont été publiés pendant le confinement pour égayer cette période d'enfermement.



■ Faune/Flore/Paysage ■ Activité/Gestion ■ Communication ■ Animation

Répartition des publications Instagram de 2020 par grandes thématiques



FACEBOOK / 2 400 abonnés

106 publications

Objectif : communiquer autrement sur le réseau leader mondial en direction du public utilisateur, à savoir un public de jeunes adultes (25 à 44 ans), majoritairement féminin.

La communication est thématique à partir de l'actualité de la réserve naturelle.

Comme sur Instagram, de nombreuses publications ont été mises en ligne tout au long du confinement. Pendant la période estivale, plusieurs publications ont été dédiées à un jeu de piste « spécial 40 ans de la réserve

Focus—Les publications les plus populaires de 2020



Vidéo du 10 juillet 2020

« *La réserve naturelle nationale de Passy a 40 ans, ça se fête!* »

111 likes — 36 partages

Couverture de 7 000 personnes



Publication du 27 mars 2020

« *La Marmotte des Alpes* »

253 likes — 6 partages

Couverture de 1 500 personnes



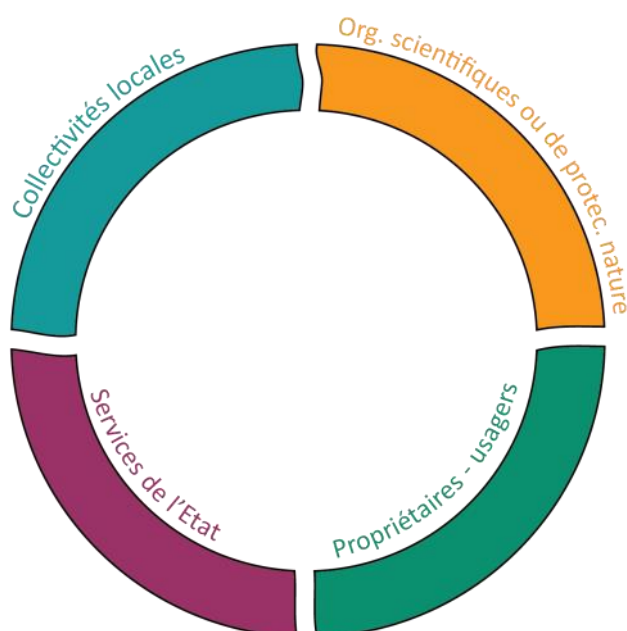
Le pic de visibilité de la page Facebook de la réserve naturelle est situé en juillet/août. Cependant, la période avril/mai est également marquée pour la fréquentation des pages Facebook et Instagram. Cette seconde période de forte affluence correspond au confinement lié à la crise sanitaire.

GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de quatre collèges de représentation égale. Il a été nommé pour cinq ans, de 2016 à 2020.



Véritable **parlement local**, le comité consultatif est chargé de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du conseil scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2018, il a donné un avis aux services de l'Etat sur douze dossiers.

Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Les 31 membres sont répartis en trois commissions thématiques: biodiversité, géosystèmes, sciences humaines et sociales.

Le 11 décembre 2020, le Comité scientifique a été renouvelé: Jérôme Poulenard, professeur à l'Université Savoie Mont-Blanc et chercheur chez EDYTEM, prend la présidence du Comité scientifique pour 5 ans.



L'équipe de la réserve naturelle

En 2020, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

Equipe dédiée :

- Emmanuelle SANA, conservatrice adjointe
- Julien Heuret, garde-technicien
- Lucie Rousselot, responsable de l'accueil et des animations de la Maison de la Réserve naturelle
- Aurélie Deluermoz animatrice nature de la CCPMB (0,5 ETP pour les animations en périodes de vacances)
- Audrey Arquillière volontaire en service civique sur la sensibilisation jusqu'en décembre 2020.

Coordination et appui scientifique ou technique :

- Cécile Georget, responsable du service RN74 ;
- Julien Heuret, Rémy Dolques, Laurent Delomez, Fabrice Anthoine, Patrick Perret et Jean-José, Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74 ;
- Christelle Bakhache, chargé de projets « sport de nature » ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jean-Baptiste Bosson, chargé de mission scientifique; Ilka Champly, chargée de projets « faune » ;
- Anne-Laurence Mazenq, chargée de communication ; François Panchaud, chargé de mission « éducation à l'environnement ».

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, Foncier.

- Bilan social de l'équipe de la réserve naturelle

Types de contrats de l'équipe du CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- Deux CDI,
- Un CDD,
- Une volontaire en Service Civique du 18 juin au 17 décembre 2020.



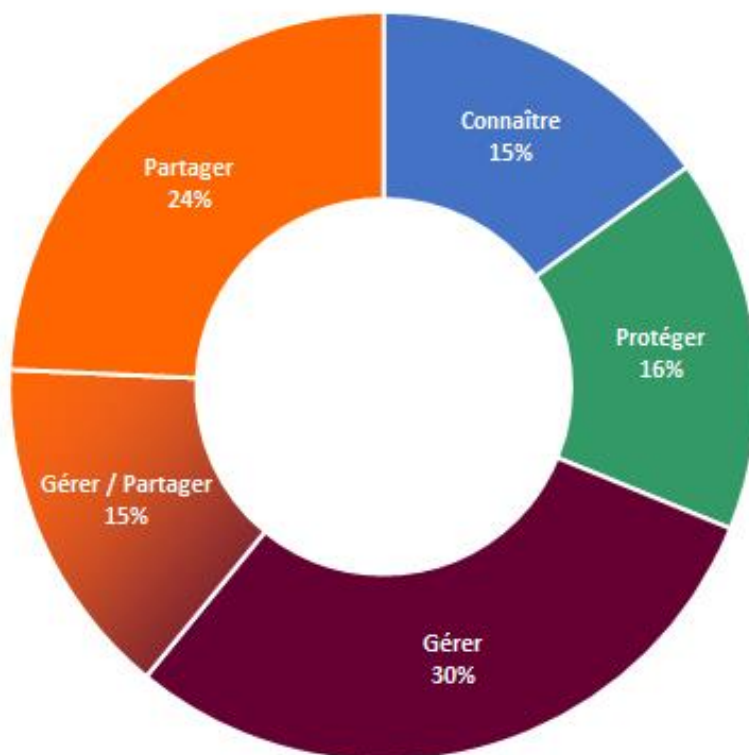
*Christelle Bakhache, Julien Heuret, Lucie Rousselot, Aurélie Deluermoz, Emmanuelle Sana de gauche à droite.
Crédit : Luc Terraz*



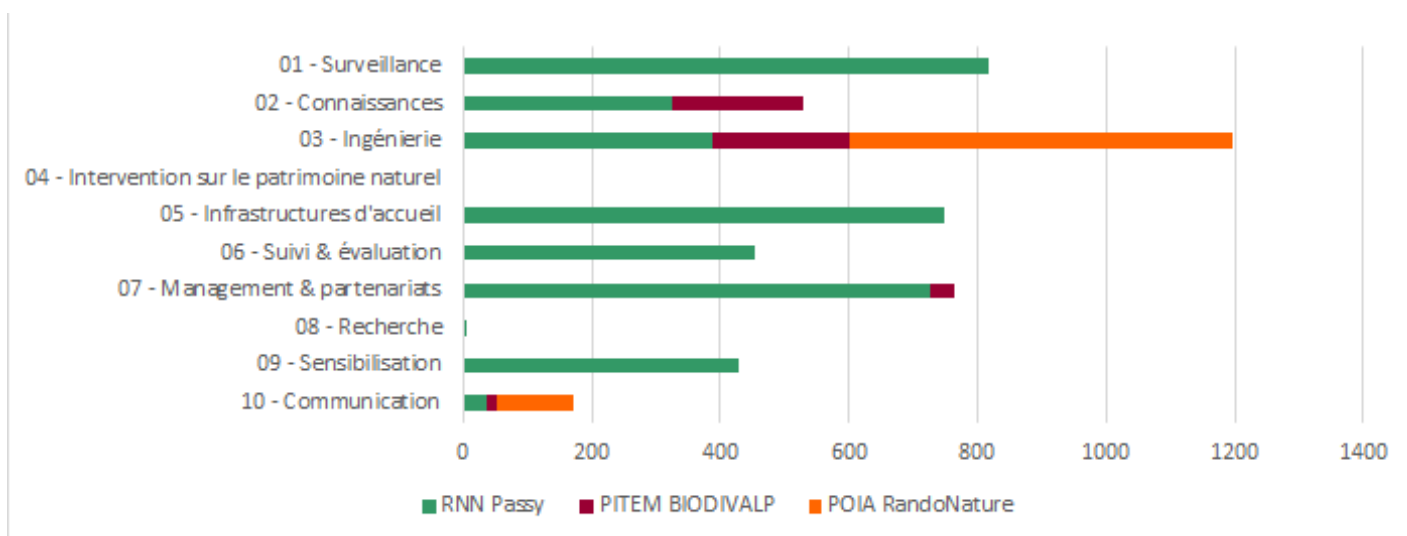
Missions réalisées et temps affectés

Le CEN74, gestionnaire de la réserve naturelle, mobilise son équipe pour mener à bien les missions présentées dans ce rapport d'activités. **L'équivalent de 3.21 ETP ont été mobilisés en 2020 sur la réserve naturelle de Passy.**

Temps passé par mission fondamentale



Temps passé par mission fondamentale



BUDGET

Pour mettre en œuvre le programme d'actions prévu par le plan de gestion et validé par le Comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre, il peut solliciter des financements publics par exemple auprès des collectivités locales.

Les missions du gestionnaire

La Réserve Naturelle Nationale de Passy a été créée par l'Etat français et demeure sous sa responsabilité. Le Préfet de département en est l'autorité responsable.

Par ailleurs, le Code de l'environnement impose la désignation d'un gestionnaire chargé d'assurer la surveillance, de mettre en oeuvre la gestion et l'animation de ces espaces protégés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, est à ce titre, le gestionnaire désigné pour les neuf Réserves naturelles nationales du département.

Les modalités de gestion et la nature des missions qui lui ont été confiées sont fixées par voie de conventions :

Missions & domaines d'activités prioritaires

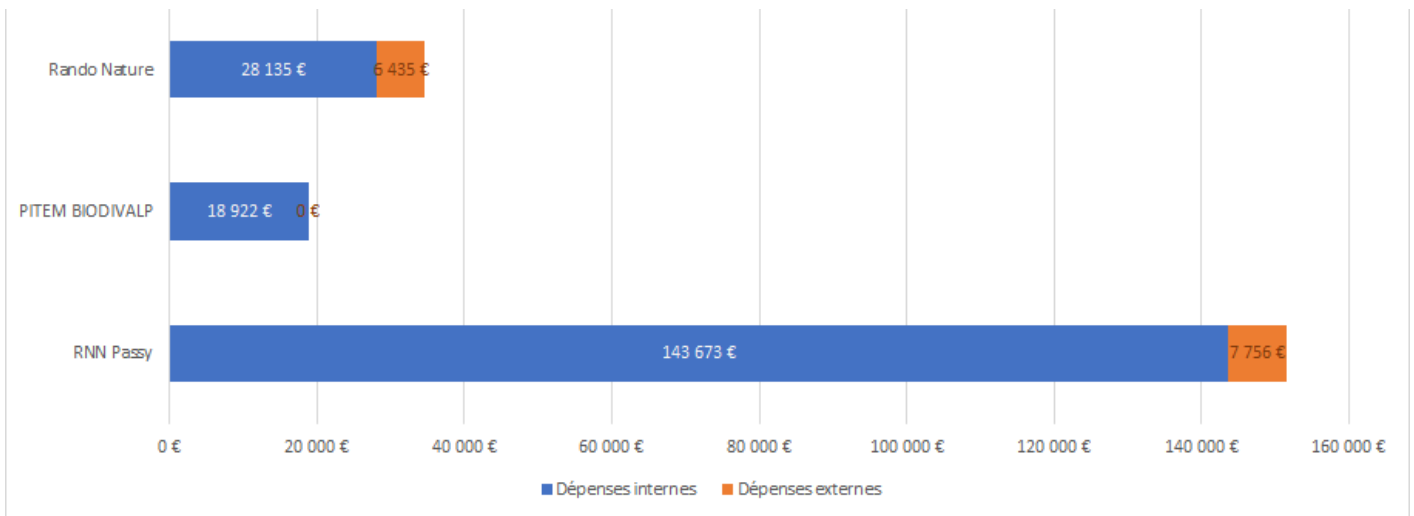
- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie..
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretenir ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relations avec les instances et les partenaires de la réserve

Actions complémentaires

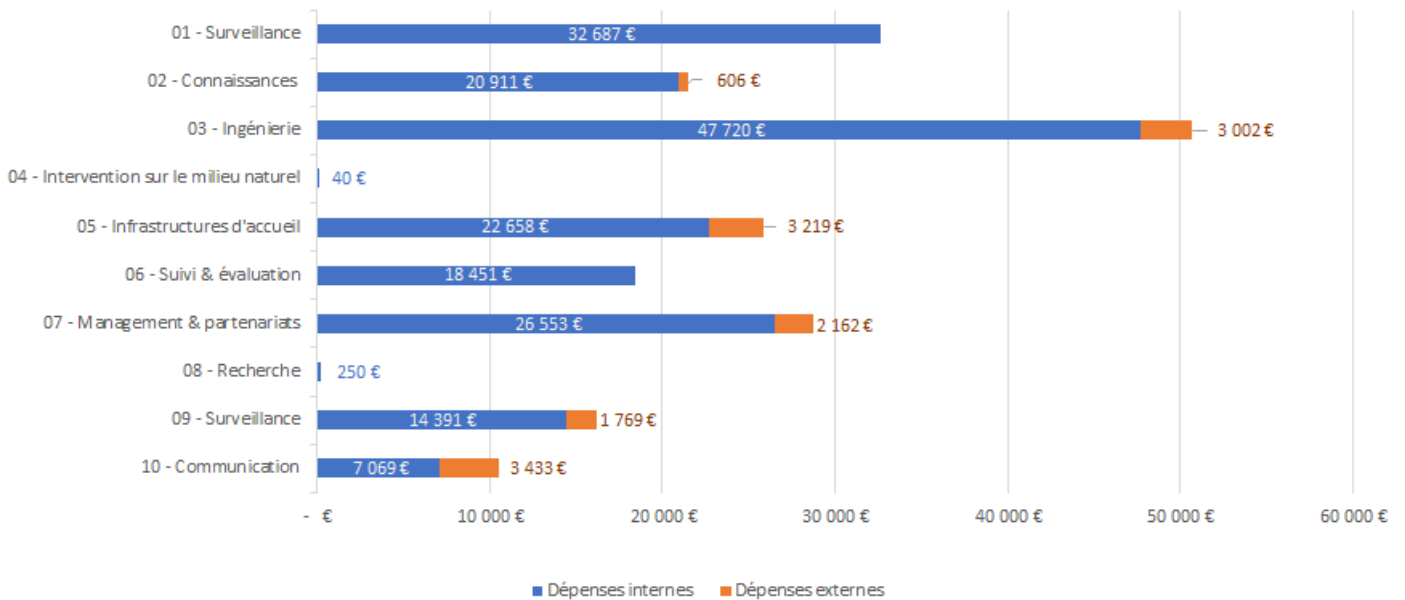
- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Budget réalisé en 2020 Σ dépenses = 204 921 € TTC

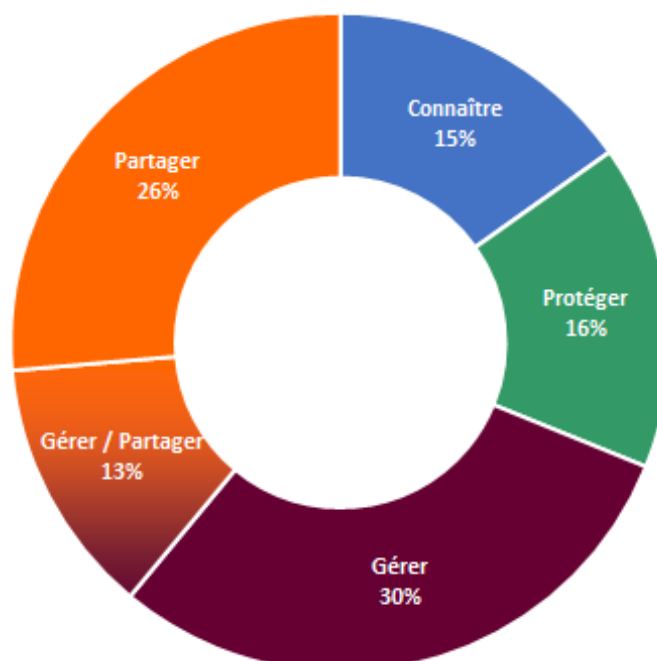
Répartition des dépenses par projet



Répartition des dépenses par item de la convention de gestion

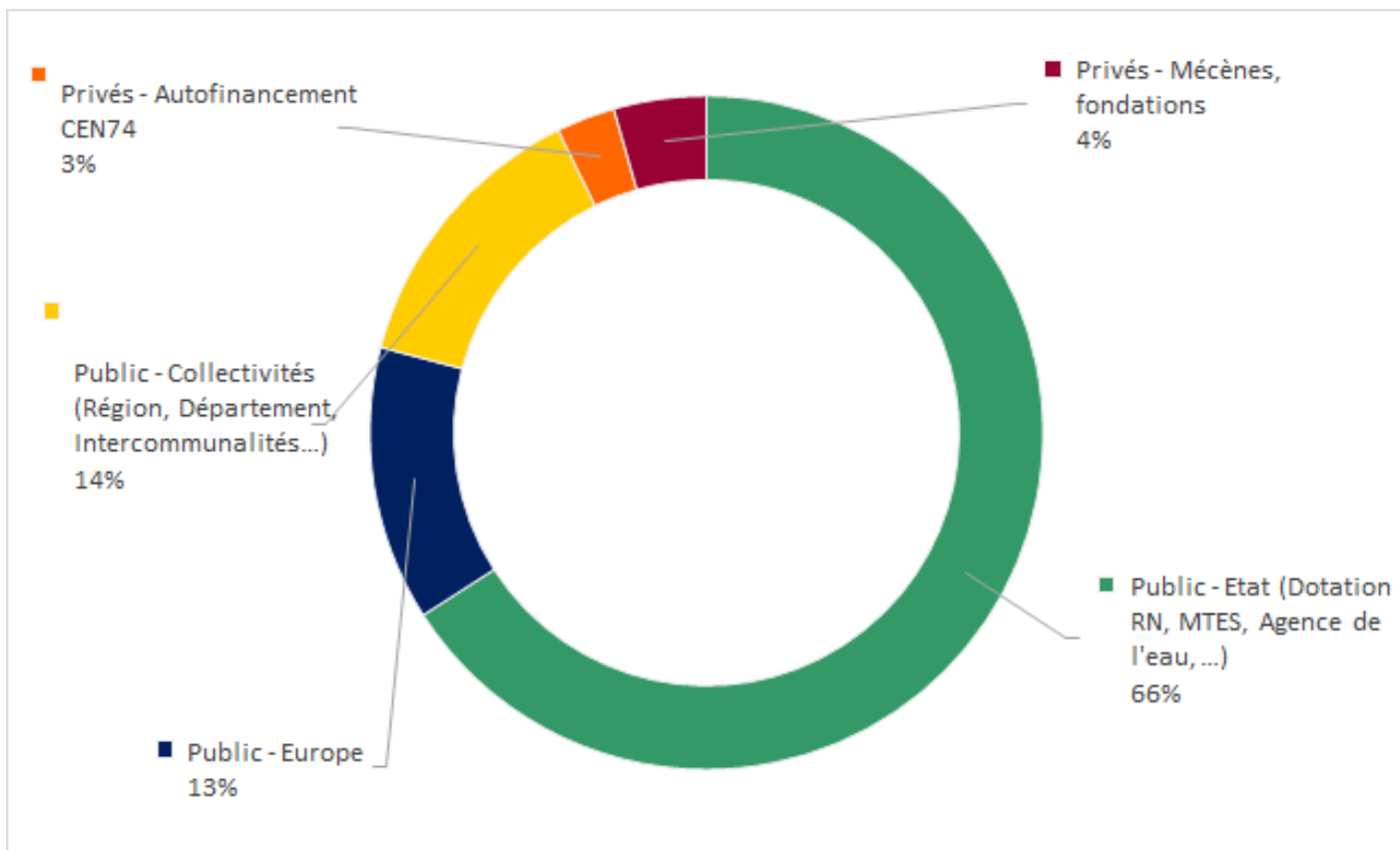


Répartition des dépenses par mission fondamentale

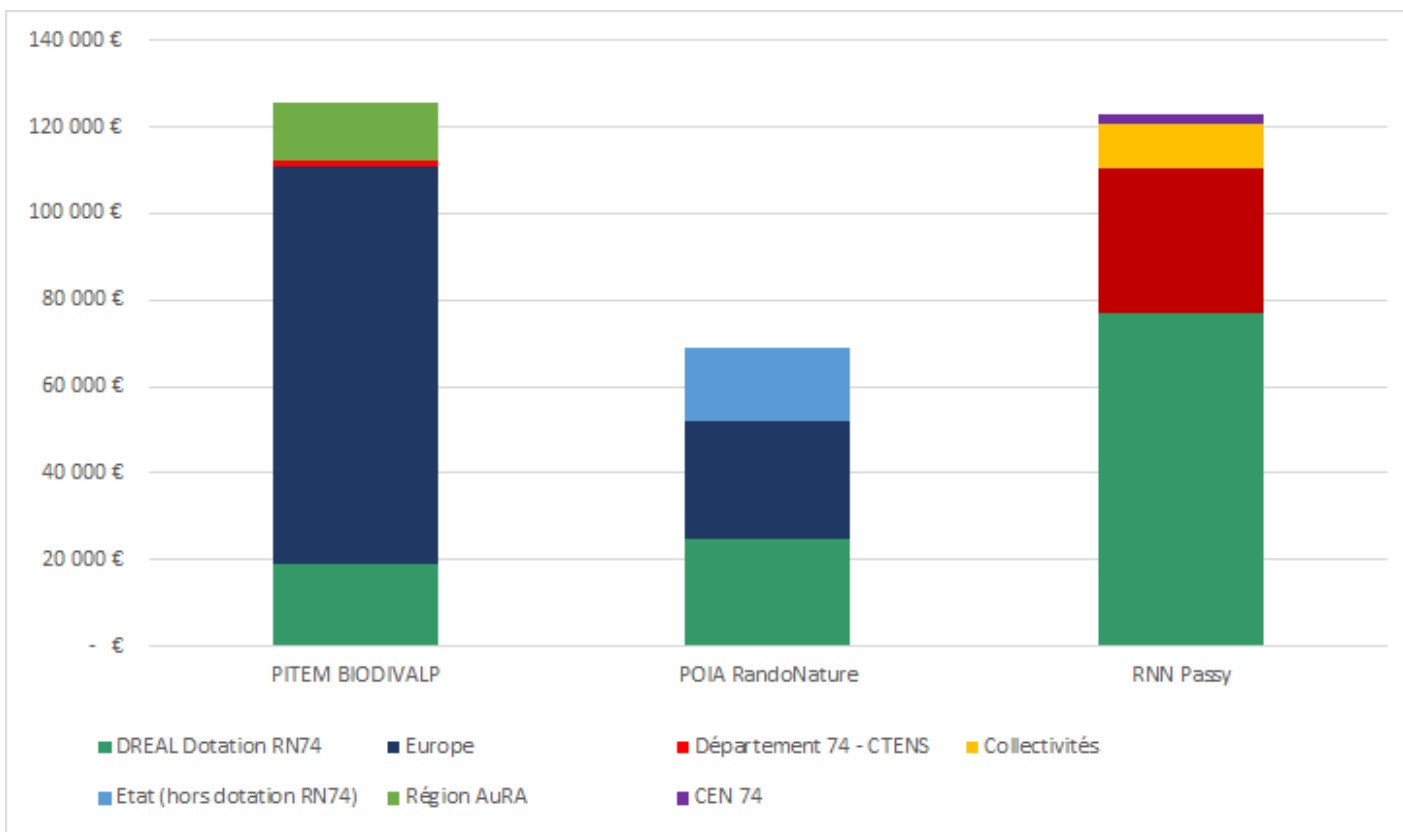


Budget réalisé en 2020 Σ recettes = 204 921 € TTC

D'où viennent nos ressources?



Répartition des ressources par projet

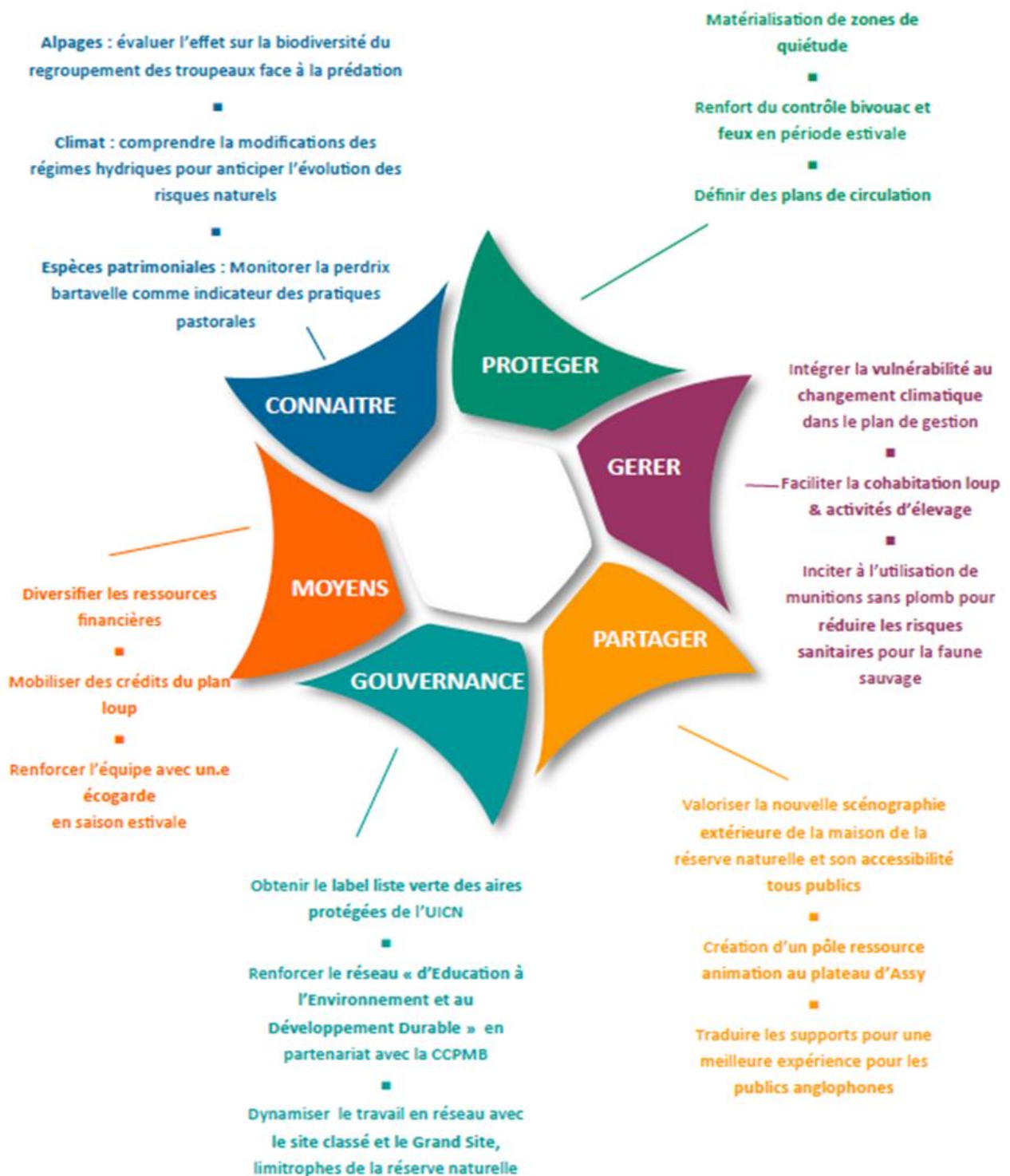


PERSPECTIVES

L'actualité de l'année 2020 l'a prouvé, la conciliation des usages est l'un des enjeux majeurs de la réserve naturelle de Passy. Les principaux défis de l'année 2021 seront d'accompagner le maintien d'une activité pastorale traditionnelle sur un territoire occupé par le loup et de gérer la fréquentation.

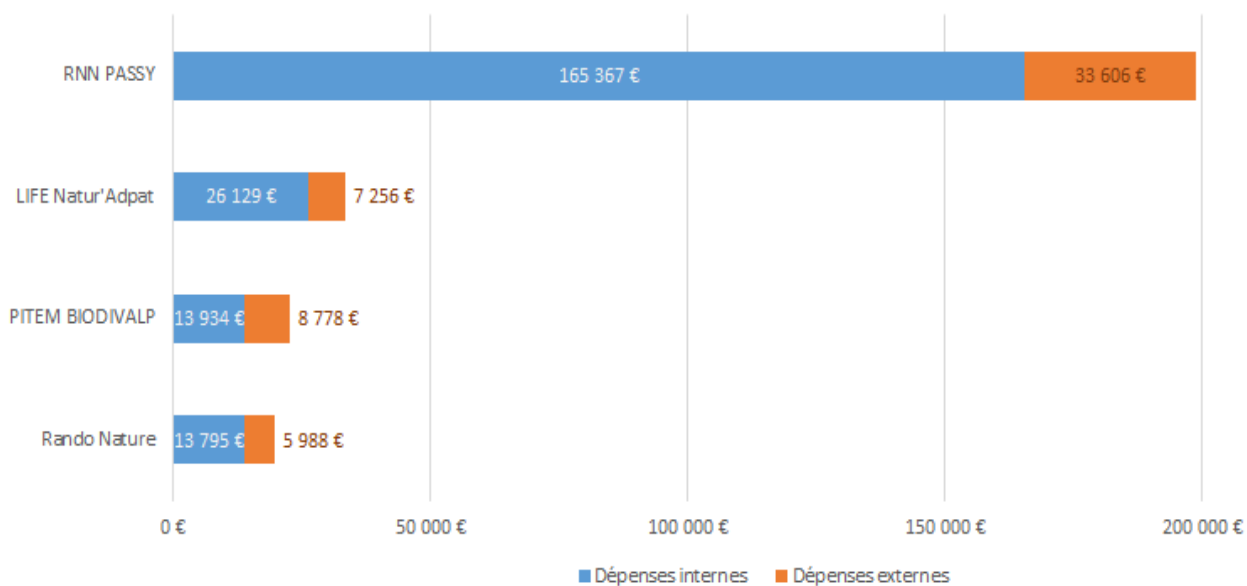
En parallèle, l'équipe gestionnaire finalisera l'évaluation du plan de gestion et se penchera sur l'adaptation aux changements climatiques en intégrant le programme Life Natur'Adapt en tant que site test.

Perspectives 2021-2026

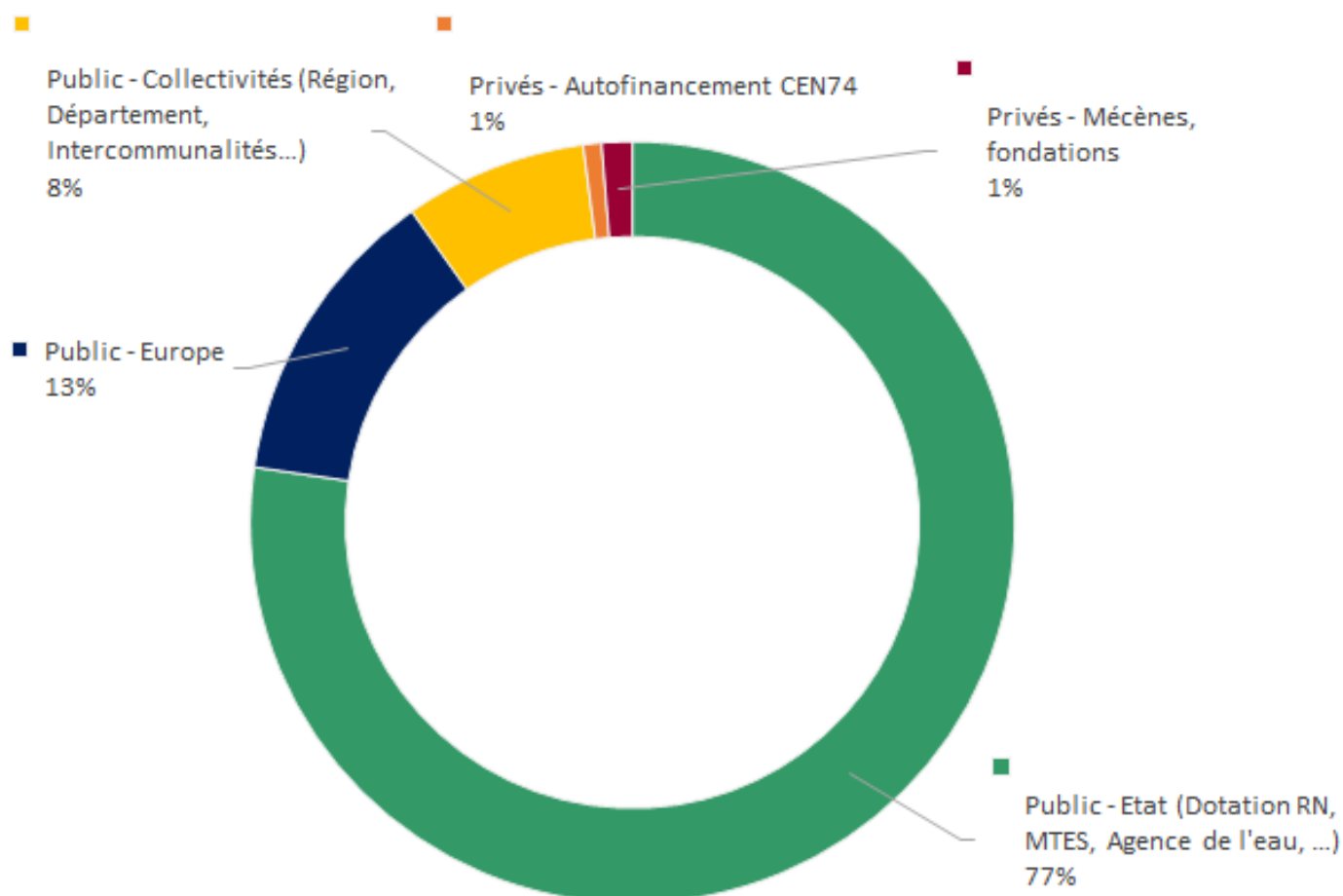


Perspectives budgétaires 2021

Dépenses prévisionnelles : Σ recettes = 274 853 € TTC



Origine des ressources



PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Avec le soutien de :



La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau des aires protégées de l'Arc Alpin (ALPARC)
- Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)
- Réseau d'éducation à l'environnement du Pays du Mont-Blanc

ANNEXES

Liste des annexes

- **Annexe 1** : Tableau de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion—Année 2020
- **Annexe 2** : Tableau récapitulatif des infractions constatées de 2017 à 2020
- **Annexe 3** : Tableau des autorisations administratives instruites et accordées en 2020
- **Annexe 4** : Tableau des ETP affectés à la réserve naturelle de Passy en 2020
- **Annexe 5** : Organigramme du CEN74—gestionnaire de la réserve naturelle de Passy
- **Annexe 6** : Tableau de synthèse du budget réalisé en 2020
- **Annexe 7** : Tableau de synthèse du budget prévisionnel en 2021

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens



Publication

Rédaction : Clémentine Ageron, Julien Heuret, Lucie Rousselot, Cécile Georget,

Mise en page et édition : Cécile Georget, Anne-Laurence Mazenq, CEN74

Crédit photographique de la page de garde : Julien Heuret – CEN74

Ne pas jeter sur la voie publique

Asters—Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ■ 84 route du Viéran - Pringy-74370 ANNECY ■ www.cen-haute-savoie.org